

COMMUNE DE SARDENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Délibération n°2026/51

L'an deux mil vingt-six, le 28 septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de monsieur Jérôme AUGUSTYNIAK, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21/09/2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 13

Étaient présents : MMES ANGELINI Patricia, CANTHE Sandrine, BELINGER Emmanuelle, CADILLON-LAPORTE Fanny, Sandra TERRACOL, VINCENT Christine, MS, AUGUSTYNIAK Jérôme, CHASSAGNE David, CANDORET Jérôme, GAUTHIER Christian, RANQUET Guillaume

Étaient absents et excusés : Mme Angélique THELIOL, M Cédric COURAUD

M. DUGUET Pierre donne pouvoir à M. AUGUSTYNIAK Jérôme,

M. CHAVASTELON Pierre donne pouvoir à M. RANQUET Guillaume

Secrétaire de séance : Mme Patrica ANGELINI

Objet : Modification de la pause méridienne à partir de la rentrée scolaire 2026/2027

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal, qu'à partir de la rentrée scolaire 2026/2027 il n'y aura qu'un service de restauration.

De ce fait la pause méridienne, est comprise entre 12h00 et 13h30.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Accepte cette modification de la pause méridienne de 12h00 à 13h30 à partir de la rentrée scolaire 2026/2027,
- Autorise M le Maire à effectuer les démarches nécessaires à cette affaire.

Fait et délibéré en Mairie,

Pour copie conforme

En Mairie, le 28/09/2026

Publié, le 29/09/2026

Transmis, le 29/09/2026

Certifié exécutoire

Le Maire, Jérôme AUGUSTYNIAK

La secrétaire de séance, Patricia ANGELINI

